



En quoi Momo a-t-il outragé les juifs? Il a juste fait un parallèle pour illustrer ce qu'il expliquait. Ce qui d'ailleurs est vrai et clairement mentionné dans des livres et des musées partout à travers le monde. Où est vraiment l'incident? Pour ma part je ne comprends pas.

Nous ne devons pas accepter nous faire prendre en otage par les sionistes qui veulent inculquer au monde entier que leur souffrance face à Hitler était la souffrance suprême. Je rappelle que l'Afrique noire a subi plus de dix siècles d'esclavages, et il n'y a pas pire souffrance.

Dans des pays comme la France, les juifs sionistes se sont installés comme des rois, interdisant à quiconque d'avoir une idée contraire ; eh bien je ne suis pas en France ici, et je suis libre de mes opinions.

Jean marie Le Pen, disait que « le génocide Juif était un détail de l'histoire » ; sans doute agacé par le fait que nos amis juifs sionistes veulent mettre dans la tête de tous qu'ils sont l'alpha et l'oméga ; je dis non ! Personne n'a plus souffert que les peuples d'Afrique. Et quand un ministre camerounais j'ai nommé **jean de dieu MOMO** rappelle une histoire qui se raconte partout dans les livres, sur internet, et dans les musées, et que cela suscite une protestation de la part de l'ambassade d'Israël, je me sens outré, parce que Israël voudrais

aussi nous dicter sa pensée, son histoire, pourtant nous savons qu'en matière d'histoire, les versions divergent en fonction des sources d'où la nécessité d'écouter toutes les versions pour en tirer la bonne.

Notre compatriote le talentueux humoriste **Dieudonné Mballa Mballa** n'a pratiquement plus de vie en France depuis plus de 15 ans, pour avoir fait un sketch sur les juifs qui estiment qu'on peut rire de tout, même de mille ans d'esclavage, mais jamais des juifs SINON vous vous voyez taxé d'antisémite, c'est à dire quelqu'un qui déteste les juifs; bon sang ! On ne doit pas en rire parce qu'ils sont quoi dans la sauce ?

Avec cette sortie, l'ambassadeur Israélien au Cameroun confirme le fait d'une dictature de la pensée en Europe, parce que cette protestation ne peut nous atteindre, notre loi ne prévoit pas la répression d'un crime ou d'un délit dénommé ANTISEMITISME.

Nous devons nous montrer raisonnables si nous voulons que les autres partagent notre histoire ou notre point de vue.

Attendons maintenant la réaction de notre gouvernement, on verra !

DE SISMONDI BARLEV BIDJOCKA.